

La question patrimoniale au Mali, un enjeu géopolitique

A Quelles sont les caractéristiques du patrimoine malien ?

REPÈRES

Le riche patrimoine du territoire malien

• L'empire du Mali. Dès 750 est fondé un puissant empire autour de la région arifurée du fleuve Sénégal. L'empereur, « maître de l'or », jouit du monopole des pépites d'or. Mais, au ^{xiii} siècle, des attaques berbères venues du nord du Sahara et une grave sécheresse due à la déforestation déstabilisent la région, qui se morcelle en plusieurs petits royaumes.

En 1235, Soundjata Keita devient *mansa* (« roi des rois »). Il fonde l'empire du Mali et une nouvelle capitale : Niani. La richesse de cet empire vient du commerce avec les Arabes, qui amènent l'islam, et de l'or. Au ^{xiv} siècle, l'empereur Kankou Moussa développe de nombreuses villes au bord du Niger, telle Tombouctou, renommée pour ses monuments.

• Un patrimoine toujours vivant. Ces empires africains déclinent au ^{xvii} siècle suite à la découverte de nouvelles routes commerciales par les Européens permettant d'éviter le Sahara. Plusieurs peuples ont prospéré dans cet espace malien comme le peuple dogon, réputé pour sa mythologie, ses statues et ses masques de cérémonie. De nombreuses œuvres d'art, le plus souvent conservées en Europe, témoignent encore aujourd'hui de ce riche patrimoine historique.

1 Le riche empereur du Mali Kankou Moussa

« En 1324, [Mansa Moussa ou Kankou Moussa] entreprit le pèlerinage à La Mecque avec l'intention évidente d'en imposer aux souverains arabes. Accompagné de milliers de serviteurs, il traversa le désert et apparut au Caire aux yeux éblouis du monde comme un seigneur d'Eldorado. Ses gens transportaient près de deux tonnes d'or sous forme de cannes ou de poudre. [...] Les largesses magnifiques de Moussa firent perdre à l'or sa valeur et le cours du métal jaune baissa pour plusieurs années. [...] Kankou Moussa, qui était déjà passé par Tombouctou à l'aller, s'y arrêta au retour pour confirmer l'autorité du Mali sur la boucle du Niger. Il y fit construire la grande mosquée de Djingareyber [...].

Mansa Moussa avait fait connaître le nom du Mali dans tout le monde arabe, depuis l'Andalousie jusqu'au Khorassan, et les cartes européennes, comme la carte du monde d'Angelo Dulcert (1339) montrent une route traversant l'Atlas et le désert pour aboutir chez le roi des mines d'or : « rex Melli ». De même l'Atlas Catalan d'Abraham Cresques, dressé pour le roi de France Charles V le Sage, porte très nettement le nom de la capitale : « Ciutat de Melli » [...].

Les successeurs de Kankou Moussa eurent de la peine à maintenir longtemps un ensemble aussi vaste. »

Joseph Ki Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier, 1994.



2 Kankou Moussa représenté sur l'Atlas Catalan

(Abraham Cresques, 1375, copie du ^{xix} siècle, BnF, Paris.)

En haut à droite, est représenté le littoral atlantique marocain, et au nord, la chaîne de montagne de l'Atlas. Au sud, le désert du Sahara puis l'empereur du Mali qui brandit un sceptre et une pépite d'or. Il accueille un marchand arabe monté à dos de chameau.



3 La grande mosquée Djingareyber de Tombouctou

La mosquée fut construite entre 1325 et 1327 par un architecte andalou à la demande de l'empereur Mansa Moussa. Sous son règne, le Mali s'islamisa progressivement, même si les croyances animistes y sont tolérées.

5 La France doit-elle restituer ses œuvres à l'Afrique ?

Le Rapport Savoy-Sarr « sur la restitution du patrimoine africain », qui a été remis à Emmanuel Macron le 23 novembre 2018, propose de rompre avec l'inaliénabilité du patrimoine national qui empêchait jusqu'alors la France de répondre aux réclamations de certains pays.

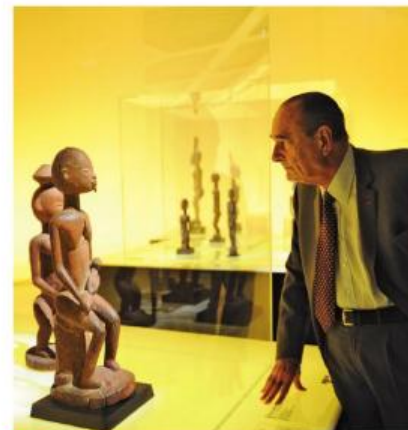
« [...] Une grande partie est entrée dans les collections françaises entre 1885 et 1960, or "sur cette période, nous sommes donc indiscutablement dans le fait colonial, ce qui suppose forcément une asymétrie structurelle dans l'acquisition", selon l'universitaire Felwine Sarr. [...] Les chercheurs dénoncent d'ailleurs un véritable "système" d'appropriation de l'art africain par la France : butins de guerre, vols, pillages, ou œuvres achetées à prix bradés. L'argent qui a été versé, n'aurait jamais correspondu au prix réel de l'œuvre. [...]

"La jeunesse africaine [doit avoir] accès en Afrique à son propre patrimoine", dénonçait vendredi dernier l'Élysée, rappelant le souhait émis par le président Macron, que "d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives".

[...] Stéphane Martin, président du musée du Quai Branly [...] estime que les musées, français ou africains, "ne doivent pas être otages de l'histoire douloureuse du colonialisme". [...] Cette crainte de vider les musées français est partagée par l'ex-ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon. Il assure que "la mise en œuvre des recommandations aurait pour effet de vider les collections africaines des musées français", défendant le caractère "universel" des musées parisiens. [...]

Certains conservateurs et historiens français soulignent la responsabilité des musées vis-à-vis d'œuvres uniques au monde, précieuses et fragiles, et donc difficile à déplacer. Mais surtout, ils sont soucieux des capacités muséales africaines. Des craintes qui reposent en partie sur des exemples historiques malheureux, notamment le plus fameux d'entre eux, le pillage en 1997 d'œuvres restituées vingt ans plus tôt par la Belgique, au Musée National de Kinshasa. »

Alexandra Edip, « La France doit-elle restituer ses œuvres d'art à l'Afrique ? », *Capital*, 28 novembre 2018. © Prisma Média.



4 Une exposition sur l'art dogon au musée du quai Branly, en 2011

Jacques Chirac a œuvré pendant sa présidence à la promotion des arts premiers (africains, océaniques, précolombiens, etc.), jusque-là invisibles dans les grands musées français. Il a permis l'ouverture du musée du quai Branly.

ANALYSER LES DOCUMENTS

- Doc. 1, 2 et 3** Présentez les caractéristiques de la civilisation malienne avant le ^{xvi} siècle.
- Doc. 1 et 3** Quels bâtiments hérités de cette époque font partie du patrimoine malien ?
- Doc. 4 et 5** Comment des œuvres d'art africaines sont-elles parvenues en Europe ? Comment sont-elles mises en valeur aujourd'hui ?
- Doc. 5** Quels sont les arguments en faveur du retour des œuvres dans leur pays d'origine ? Et en faveur de leur maintien dans les musées actuels ?

Synthétiser Faites une chronologie permettant de présenter le patrimoine malien depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui.

TRAVAILLER À L'ORAL

Organiser un débat. En vous appuyant sur le doc. 5, organisez un débat et argumentez en faveur ou contre la restitution des œuvres d'art africaines ?

B Quelles sont les conséquences de l'instabilité géopolitique actuelle pour le patrimoine malien ?

REPÈRES

Le patrimoine malien en péril

• **Des menaces anciennes.** Plusieurs facteurs menacent le patrimoine culturel. D'abord, à son arrivée, le colonisateur a remis en cause une partie du patrimoine immatériel local (croyances, rituels, techniques artisanales, etc.). D'autre part, de nombreuses œuvres d'art ont été transférées en France ou en Europe.

• **Les menaces actuelles.** Les menaces persistent de l'indépendance en 1960 jusqu'à aujourd'hui, notamment à cause du manque d'investissement chronique d'un État malien aux faibles moyens pour protéger, restaurer et mettre en valeur son patrimoine. Mais c'est surtout lors du conflit de 2012-2013 et de l'instabilité géopolitique qui en découle que le patrimoine a le plus souffert. Profitant de la rébellion touareg au

nord du pays, les djihadistes ont pris de nombreuses villes comme Tombouctou, hébergeant des sites inscrits au patrimoine mondial, et ils ont entrepris de détruire cet héritage culturel considéré comme contraire à leur conception rigoriste de l'islam.

L'armée française a libéré en janvier 2013 le nord du Mali de cette emprise djihadiste. De nombreux Maliens s'étaient mobilisés pour protéger et cacher des éléments patrimoniaux en danger, et depuis, avec les équipes de l'UNESCO, ils participent à une entreprise de restauration et de sauvegarde. Une condition nécessaire pour relancer le tourisme et accompagner le développement du pays.



2 La destruction d'un mausolée à Tombouctou

Ces mausolées sont des monuments funéraires dédiés à des saints musulmans locaux et qui ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988. En 2012, les djihadistes les détruisent au nom d'un islam où seul le prophète Mohammed peut être invoqué.

4 L'impact de l'instabilité sur le tourisme

« Dans les travées d'un marché artisanal de Bamako, [...] Abderamane Ag-Mohammed soupire. [...] Avec nostalgie, l'ancien guide touristique se remémore les balades à chameau, les couchers de soleil en bordure du désert et les nuitées dans les campements touaregs. [...] »

À Tombouctou, le tourisme faisait vivre plus de 70 % de la population. Mais, depuis 2012, "le coup d'État, le contre-coup d'État, la descente des djihadistes et l'occupation", il n'y a plus personne. Du sud au nord, le Mali dispose d'atouts touristiques indéniables [...]. En 2011, un an avant la descente aux enfers, le Mali comptabilisait près de 200 000 entrées liées au tourisme. "Aujourd'hui, peut-être 10 000", avance prudemment Nina Wallet Intalou, la nouvelle ministre chargée du secteur. [...]

Au marché de Bamako, Abdoul Aziz Yacouba est lucide : la sécurité à Tombouctou n'existe pas. "La situation est critique. Il y a des braquages, des vols, tous les jours. Et la rumeur impute ça à des djihadistes encore présents aux alentours. Même la population a peur. Alors, évidemment, les ambassades déconseillent aux touristes de venir ici." Sur la carte "Conseils aux voyageurs" éditée par le Quai d'Orsay, Tombouctou est en zone rouge. Ces dernières semaines, l'ambassade de France avait renforcé sa vigilance après des menaces d'enlèvement visant les Occidentaux dans cette ville. »

Anthony Fouchard « De Bamako à Tombouctou, les touristes ont déserté le Mali et les artisans attendent leur retour », *Le Monde*, 9 septembre 2016.



3 Le sauvetage des manuscrits de Tombouctou

Vidéo INA

Mausolées et manuscrits de Tombouctou

Les djihadistes ont tenté de détruire les milliers de manuscrits, témoignages de l'importance de l'université islamique fondée au xv^e siècle qui prônait un islam modéré, ouvert et tolérant. Des habitants de la ville ont exfiltré une partie des manuscrits, jusqu'à la capitale Bamako. Ils y sont toujours stockés, mais à cause du climat humide du sud, leur conservation est menacée.

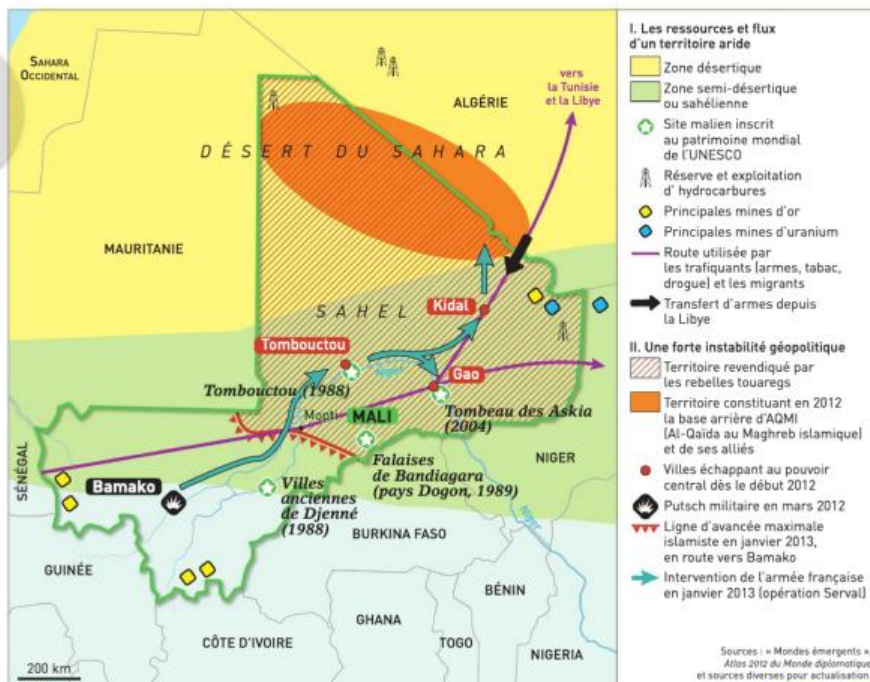
ANALYSER LES DOCUMENTS

- Doc. 1** Quelles sont les ressources potentielles de la région ? Relevez les différents acteurs qui déstabilisent la géopolitique régionale.
 - Doc. 1 et 2** Quels éléments géostratégiques expliquent l'intervention française au Mali en 2013 ? Quelle en sont les conséquences positives pour le patrimoine malien ?
 - Doc. 2 et 3** Expliquez pourquoi les djihadistes souhaitent ces destructions du patrimoine à Tombouctou ? Sont-ils soutenus par les populations locales ?
 - Doc. 4** Quelles sont les conséquences de cette instabilité géopolitique pour le Mali au-delà de la mise en péril du patrimoine ?
- Synthétiser** Quels dommages sur le patrimoine ont été relevés par l'UNESCO ? Le patrimoine restant est-il définitivement sauvé aujourd'hui ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire.

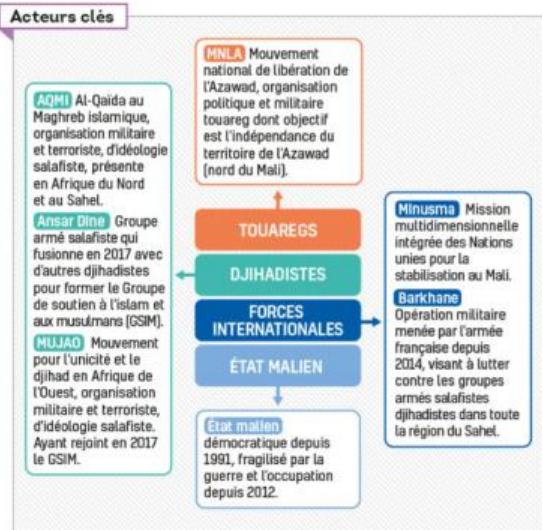
- Faites une recherche sur le cas de Palmyre, en Syrie.
- Décrivez le patrimoine.
 - Évoquez les événements de 2015.
 - Quels sont les points communs et les différences avec la situation de Tombouctou.



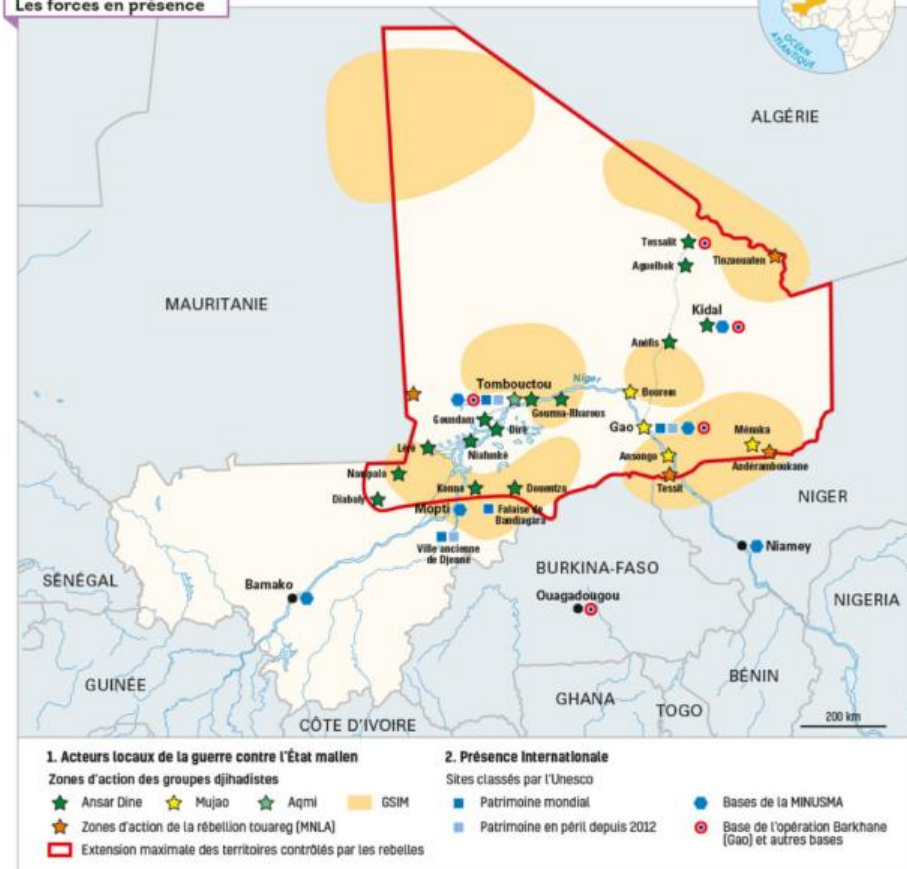
Carte interactive

1 Le patrimoine malien, entre ressources et conflits

CONTEXTE La guerre au Mali



Les forces en présence



RESSOURCES NUMÉRIQUES

- « Manuscrits de Tombouctou : après numérisation, leurs mystères enfin dévoilés », *France Info*, 6-12-2016. Un article sur le sauvetage international des manuscrits de Tombouctou.
- Avec la Minusma, l'Unesco évalue à Gao les dommages causés au patrimoine de la ville.
- Site de la Minusma, page « Patrimoine culturel ».

Questions

1. Caractérisez la situation politique du Mali depuis 2012.
2. Relevez les intervenants extérieurs dans le conflit.

La destruction de richesses patrimoniales

Héritier de civilisations anciennes et peuplé de groupes culturels variés, le Mali commençait à exploiter son patrimoine exceptionnel lorsque la guerre a éclaté en 2012. Opposant des groupes djihadistes, des indépendantistes touareg et le gouvernement de Bamako, le conflit est à la fois territorial, religieux, politique et culturel. Cible de destructions intentionnelles, le patrimoine culturel est un des enjeux du conflit.

→ En quoi le patrimoine culturel malien est-il porteur d'enjeux géopolitiques ?

REPÈRE

1954 Convention de La Haye, premier traité international sur la protection des biens culturels en cas de conflits armés. Le Mali en est signataire. Elle vise à sauvegarder l'héritage culturel des nations, des groupes et des membres distincts des sociétés à travers le monde.

1 La ville symbole du patrimoine malien : Tombouctou, « perle du désert »

En 1990, l'Unesco a déclaré Tombouctou site du patrimoine mondial en reconnaissance de sa signification en tant que site architectural d'Afrique et de l'héritage de son passé. Carrefour commercial, religieux et intellectuel au Moyen Âge, Tombouctou vivait du troc de sel, d'or et d'ivoire. Trois grandes mosquées et une prestigieuse université coranique attiraient des milliers d'étudiants. Comme de nombreuses constructions maliennes, les mosquées anciennes sont bâties en banco, terre crue soutenue par des poutres en bois visibles permettant les opérations régulières de consolidation.

2 Sauver les manuscrits anciens de Tombouctou

Les manuscrits de Tombouctou sont parmi les plus anciens connus dans le monde arabo-musulman. Des copies ou productions locales originales des XI^e-XIV^e siècles traitent d'une grande variété de sujets, dont les mathématiques, les religions, ou le droit. On estime leur nombre, avant la guerre, à 300 000 dans le nord, dont 50 000 à Tombouctou. Des familles de la région possédaient leurs propres bibliothèques. En 1964, l'Unesco commence un vaste travail de collecte dans les familles qu'il faut convaincre de léguer cet héritage familial. Environ 200 bibliothèques privées ont été identifiées. En 2003, l'Université du Cap (Afrique du Sud) lance un projet de sauvegarde et de formation de personnel local au travail de traduction et de numérisation.

À partir de l'été 2011, des érudits et volontaires évacuent clandestinement des milliers de manuscrits vers la capitale pour les protéger de la destruction par les islamistes d'AQMI, qui ont déjà fait des autodafés de manuscrits anciens. Une volontaire témoigne : « Nous avons compris le pouvoir de ces bibliothèques quand des personnes de tous horizons, de tous milieux sociaux et parlant toutes les langues du Mali, et quand des villages entiers de la région s'engagèrent corps et âme et prirent souvent des risques considérables pour nous aider à évacuer les manuscrits au sud du Mali ».

Tombouctou manuscripts project, site du Projet Manuscrits de Tombouctou de l'université du Cap (UCT).

L'enjeu idéologique du patrimoine culturel en terre d'Islam

Les sites visés considérés comme « anti-islamiques » ou « relevant de l'idolâtrie » ont été détruits par les djihadistes entre 2001 et 2012.



4 Les salafistes d'Ansar Dine détruisent les tombeaux des saints à Tombouctou

Extrait du Journal de France 2, 2 juillet 2012, 2 min 5. Le 28 juin 2012, l'Unesco classait Tombouctou sur la liste du patrimoine mondial en péril après sa prise par des islamistes radicaux. Visiblement en représailles de cette décision, une trentaine de membres armés d'Ansar Dine détruisent alors les mausolées jugés impies de la ville, devant une population impuissante. Le 1^{er} juillet, sept des seize mausolées de saints sont déjà détruits. La procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, qualifie les faits de « crime de guerre ».



5 Au Mali, la guerre est aussi culturelle

En mars 2012, les islamistes radicaux d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et d'Ansar Dine, ont occupé le nord du Mali, alliés aux mouvements indépendantistes touareg. Dans les mois qui suivirent, à Gao et à Tombouctou, les destructions de mosquées et de mausolées se sont multipliées. Ces édifices de terre crue et de sable sont le symbole d'un islam ouvert, imprégné des préceptes de la confrérie soufie Qadiriya, qu'Ansar Eddine et ses mouvements frères entendent éradiquer. En s'attaquant aux sites classés, les extrémistes nient une identité complexe et un islam historiquement tolérant : devenus majoritairement musulmans, avec une minorité chrétienne, les Dogon n'ont pas renoncé à leurs traditions animistes. Craignant les effets des combats, des frappes aériennes et des pillages, Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, a adressé mardi 15 janvier une lettre aux autorités françaises et locales engagées dans les opérations militaires au Mali. Elle leur demande de « tout mettre en œuvre pour protéger le patrimoine culturel du pays, déjà gravement endommagé » [...]. À la détestation de la représentation artistique, de la musique, de toute manifestation sacrée sortant du culte exclusif de Mahomet, s'ajoutent les tentations de trafics en tout genre et de vols en bandes organisées. Ainsi, tout concourt à faire du riche patrimoine du nord du Mali une victime collatérale de la guerre.

Véronique Mortaigne, « Au Mali se joue aussi une guerre culturelle », *Le Monde*, 17 janvier 2013.

Activités

1. Quelles richesses culturelles font de Tombouctou une ville patrimoniale ? Quelles cultures et religions sont transmises par ce patrimoine (docs 1 et 2) ?
2. Pour quelle raison les groupes djihadistes se livrent-ils à des destructions au Mali (docs 3 et 4) ?
3. Montrez que ces destructions s'inscrivent dans un contexte plus large de « guerre culturelle » (doc 5).

→ L'enjeu géopolitique En quoi les destructions du patrimoine au Mali relèvent-elles d'une intention politique dépassant le cadre national ?

Pour approfondir

Analysez la résolution de l'ONU du 25 avril 2013 (site de la Minusma) et faites-en l'analyse. Quel organe de l'ONU adopte la résolution ? Comment est-elle structurée (son plan) ? Quel est le sujet de l'article 16 ? Rédigez un résumé de cet article en insistant sur l'action patrimoniale.

Atelier ESPRIT CRITIQUE

L'action de l'Unesco en faveur du patrimoine est-elle neutre ? Est-elle toujours bénéfique ?

Protection et restauration en temps de guerre

Dès le début des destructions en 2012, des actions individuelles ou collectives et des initiatives maliennes et internationales entreprennent le sauvetage du patrimoine culturel et, très vite, sa restauration. Malgré l'occupation persistante du nord du pays par les troupes armées, réparer le patrimoine endommagé symbolise la résistance des habitants à la guerre, aux violences et à l'intolérance.

→ Comment protéger le patrimoine culturel en période de conflit ?

1 Les troupes de la Minusma impliquées dans les mesures de protection

En anticipation de l'intervention militaire au nord du Mali, l'Unesco, en collaboration avec le gouvernement du Mali a sollicité le laboratoire de recherche français Craterre-enSag (centre international pour la construction en terre) pour réaliser des supports d'information sur le patrimoine culturel des régions de Tombouctou, Gao et Kidal, sous la forme d'une carte illustrée et d'une brochure intitulée « Passeport pour le patrimoine ». Ces supports d'information ont été distribués aux autorités militaires maliennes et aux organisations humanitaires en décembre 2012.

En prévision des opérations militaires menées en janvier 2013, l'Unesco a également fourni au gouvernement

français et aux états-majors concernés ces cartes et passeports pour prévenir les dommages au patrimoine culturel et lutter contre le trafic illicite des biens culturels au Mali et dans les pays limitrophes. Ces passeports et cartes sont encore distribués dans le cadre de la formation des troupes de la Minusma. Cette distribution permet aussi de poursuivre l'action de sensibilisation sur l'importance d'assurer la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et des manuscrits anciens du Mali auprès d'un large public.

Passeport pour le patrimoine, ministère de la Culture du Mali, 2012.

2 Dès 2013, l'appui de l'ONU à la restauration du patrimoine culturel

À ce jour, la reconstruction des mausolées et la réhabilitation des bibliothèques de manuscrits sont en cours à Tombouctou. La Minusma a notamment lancé la réhabilitation de trois bibliothèques de manuscrits à travers le financement d'un projet à impact rapide (QIP). À Gao et sa région, le mausolée El Kebr a été détruit en octobre 2012 et de nombreux instruments de musique avaient été brûlés

en mai de la même année. À travers un QIP, la Minusma a lancé le rééquipement en instruments de musique de l'orchestre régional.

Le patrimoine immatériel a également ainsi été touché par les événements. Les expressions et traditions orales présentes sur le territoire malien permettent aux populations d'exprimer et transmettre leurs valeurs et connaissances, et sont en particulier des outils de résolution des conflits et de cohésion inter et intracommunautaire. De nombreuses manifestations et pratiques culturelles ont été interrompues depuis le début du conflit. Parmi les huit éléments du Mali faisant partie de la liste du patrimoine immatériel de l'humanité la Charte du Manden est l'une des plus anciennes constitutions au monde, prônant la paix sociale dans la diversité, l'inviolabilité de la personne humaine, l'importance de l'éducation, de l'intégrité de la sécurité alimentaire, ainsi que la liberté d'expression et d'entreprise. « La culture est davantage qu'un monument ». « Protéger la culture, c'est soutenir les peuples, leur donner la force de se reconstruire, de regarder vers l'avenir. » comme l'a exprimé Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco, le 4 juin 2013.

Site officiel de la Minusma, page « Patrimoine culturel ».

REPÈRES

Ibrahim Boubacar Keita, « IBK »

Président de la république du Mali depuis 2013, favorable à l'intervention française, il est critiqué pour des choix plus militaires que diplomatiques de résolution du conflit.



2014 Création du GS Sahel, groupe de coopération entre Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad, pour des politiques de développement et de sécurité concertées.

Janvier 2020 Lors du sommet du GS Sahel à Pau, la France décide de poursuivre l'intervention Barkhane.

3 Restauration de la mosquée de Sankoré à Tombouctou (Mali, 1996)

L'Unesco a entrepris, avec la participation des communautés concernées, la reconstruction des mausolées détruits et la réhabilitation des mosquées. Aux méthodes ancestrales s'ajoutent des formations pour garantir une préservation durable. Cette restauration a bénéficié de dons de la Suisse, de l'Union européenne, de la Norvège, des Pays-Bas, du Bahreïn, de la Croatie, de l'île Maurice et d'Andorre.



4 Le Mali, laboratoire des actions culturelles en territoire de conflit

La communauté internationale, en répondant à l'expression d'une profonde préoccupation et suivant une conviction forte du gouvernement du Mali, s'est attelée à soutenir l'État malien en mobilisant les ressources nécessaires pour contribuer à reconstruire les croyances et les témoigns matériels uniques, en rebâtissant les édifices détruits. [...] Les efforts se sont intelligemment conjugués pour dire au monde que le Mali est et reste debout éternellement. Les apprentis fossoyeurs de la culture du Mali avaient pour dessein cynique de détruire nos âmes. Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais soudés par la diversité de nos expressions culturelles et résolus à combattre avec comme seule arme redoutable : la culture. Le Mali ne peut que se réjouir de la tenue, à Bamako, de la conférence internationale sur les enjeux et défis liés à la protection du patrimoine culturel en zones de conflit armé. La conférence doit être perçue, par l'ensemble des participants, comme une « master class » où l'expérience malienne de réhabilitation du patrimoine culturel intentionnellement endommagé devra servir de source d'inspiration dans un monde en crise et constituer une opportunité pour la communauté internationale à davantage accompagner le Mali pour l'atteinte de l'ensemble des objectifs consignés dans le plan d'action.

N'Diaye Ramatoulaye Diallo, ministre de la Culture du Mali, préface du rapport Patrimoines endommagés des régions du nord du Mali, Sauvegarde, reconstruction, réhabilitation, restauration, revitalisation, mars 2017.

5 Une guerre sans fin ?

En marge des États, émergent d'autres acteurs politiques aptes à répondre aux besoins des populations en termes de sécurité, de redistribution des biens et de justice. Les guerres, s'apparentant plutôt à des systèmes de conflits, créent une opportunité pour des prétendants au pouvoir. Les milices et les groupes terroristes profitent du désordre pour imposer leurs règles. Dans les régions en périphérie des États, comme l'illustre le Nord Mali, l'absence des représentants de l'État (police, douane, armée) permet à des organisations religieuses ou des mouvements radicaux d'asseoir leur influence. Tout en apportant des réponses à la quête de sens des individus, ils proposent aussi des alternatives aux revendications populaires. En témoigne à l'échelle du continent africain, la création d'écoles coraniques pour compenser un système éducatif à deux vitesses jugé inadéquat aux attentes des jeunes. [...] Ces observations soulèvent certaines interrogations sur l'adéquation des modes de résolution des conflits des Nations unies, de l'Union africaine ou de la France. Dans un contexte où la guerre et la reconstitution des espaces politiques sont intimement liés, les interventions étrangères sont à la fois facteurs de stabilité et d'instabilité. Quels que soient leurs objectifs, les acteurs qui prônent la neutralité finissent par devenir partie prenante dans la reconstitution des rapports de force locaux.

« Guerre et politique en Afrique », Régis Debray reçoit Alexandrine Gnanguéon, France Culture, 23 décembre 2016.

1. Chercheuse en sciences politiques sur les questions de paix et de conflictualité en Afrique.

Activités

1. Quelles mesures sont prises au début des interventions internationales pour protéger le patrimoine malien (doc 1) ?
2. Quelles actions sont lancées pour les biens détruits (docs 2 et 3) ? Qui y participe ?
3. En quoi ces opérations patrimoniales en temps de guerre sont-elles innovantes (docs 2 à 4) ? Comment comprendre que ces efforts particuliers aient été entrepris au Mali ?
4. Quel est le bilan actuel des actions internationales au Mali (docs 1 à 5) ?

→ **L'enjeu politique et géopolitique** Montrez la portée politique de la préservation/restauration du patrimoine malien, dans un contexte de conflit.

► Pour approfondir

Grâce à une revue de presse, présentez l'actualité du Mali, en insistant sur les questions politiques et patrimoniales.

Atelier RECHERCHE

Recherchez des informations sur Timbuktu, film franco-mauritanien d'Abderrahmane Sissako (2014) et présentez-le.



Soldats de la Minusma.